



## Limite de propriété coté route

Par **kiki83560**, le **08/01/2016** à **18:08**

Bonjour, rnrnma maison situé en bordure d'un chemin goudronné est face à une entreprise (de l'autre côté de la route). afin d'éviter d'être sans cesse vu par les employés de cette même société, je souhaitais monter une clôture assez haute afin de couper la vue, je suis donc allé voir la responsable de l'urbanisme de ma commune qui m'a dit que ma zone permettait une clôture de 1m80 mais vu le dénivelé de mon terrain, j'aurais toujours ce même vis à vis. je souhaiterais donc savoir ce que je peux faire pour contourner ceci: créer un abris bois assez haut sur ce côté là ou autre. rnaviez vous déjà eu ce cas là? que puis je faire? rnrnmerci par avance